ANALYSE GRAMMATICALE DE DIFFÉRENS TEXTES ANCIENS EGYPTIENS...

Francesco Salvolini

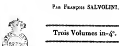


ANALYSE GRAMMATICALE

DE DIFFÉRENS TEXTES

ANCIENS ÉGYPTIENS.

Par François SALVOLINI.



Trois Volumes in-4°.

Prospectus.

Les obstacles et les préjugés qui ont retardé si long-tems la connaissance des monumens de l'antique Égypte, n'ont cessé, pendant ces dix dernières années, de disparaître de jour en jour. Les efforts réitérés de la critique moderne ont fait tomber les voiles épais qui semblaient devoir envelopper à jamais l'histoire, le culte, le système graphique et l'état moral du peuple égyptien, de ce peuple auquel il fut donné de connaître le premier les bienfaits de la civilisation. Disons-le sans hésiter : l'écriture hiéroglyphique commence à se révéler.

En effet, la découverte des signes phonétiques, appliquée d'abord aux monumens élevés sous la domination des Lagides et des Césars, et bientôt après à ceux des âges antérieurs, a déjà fait sortir des ténèbres l'Égypte avec ses vieux Pharaons, et leurs impérissables ouvrages. Aujourd'hui l'apparition, attendue avec tant d'impatience, de cette *Grammaire Hiéroglyphique*, qui doit reproduire le système entier

de l'ancienne langue d'Égypte, permet d'entrevoir le moment où l'étude en deviendra aussi accessible que celle des autres langues orientales. Mais ce n'est pas assez de ce vaste et immense travail où se trouvent rassemblés et formulés en principes et en règles les débris épars de cet idiome sacré, il faut encore faire l'application de ces principes et de ces règles à l'intelligence d'un texte de quelque étendue; en un mot, il faut expliquer le texte par la grammaire, et la grammaire par le texte.

Tel est le but auquel se flatte d'atteindre l'auteur de l'ouvrage dont nous publions ce *Prospectus*. Élève de feu Champollion, il est parvenu à rédiger une analyse grammaticale très-détaillée de différens textes sacrés choisis parmi les plus importans qui existent dans les musées de l'Europe.

Son manuscrit se compose des trois volumes suivans. Le premier renferme un dessin exact de celui des monumens égyptiens qui doit être pris pour point de départ dans toute recherche sur les écritures d'Égypte, *l'Inscription de Rosette*. Ce dessin est accompagné d'un texte explicatif, contenant une analyse grammaticale de chaque mot ou signe, dont elle se compose, reproduit en marge de l'article qui s'y rapporte, et justifié dans sa signification par une foule d'exemples qu'a fournis la comparaison d'autres textes.

Parmi les restes de l'antique Égypte, ces nombreux rouleaux de papyrus, qu'on trouve constamment auprès des corps embaumés, sont ceux qui peuvent exciter le plus la curiosité des savans. Il a été facile de s'apercevoir, à la première inspection comparative de ces manuscrits, que les légendes qui y sont tracées font partie d'un plus grand volume qu'il est rare de trouver entier, c'est le Grand Rituel Funéraire, ou *Livre des Manifestations*. Mais ces sortes d'extraits sont plus ou moins complets, plus ou moins altérés dans

L'auteur a choisi dans les musées de Paris, les manuscrits qui peuvent jeter le plus de lumières sur la doctrine psycologique égyptienne, pour en former le second volume de son ouvrage. Ce volume renferme donc une analyse grammaticale des plus longs et des plus importans morceaux tirés des papyrus, dont nous venons de parler. Plusieurs planches en offriront un *fac-simile* exact, avec une transcription *hiéroglyphique* interlinéaire, lorsqu'ils appartiennent à des textes tracés suivant la méthode *hiératique*. M. Salvolini n'a pas négligé les variantes que lui ont présentées des papyrus conservés dans différentes collections d'Europe, et renfermant les mêmes extraits du Grand Rituel.

Les Égyptiens avaient adopté un certain formulaire pour les inscriptions à tracer sur les stèles, et autres monumens du même genre. Le troisième volume se composera du dessin et de l'analyse grammaticale de ces différens formulaires, et de leurs variantes, recueillies d'après un grand nombre de monumens analogues.

Un tel ouvrage est, sans contredit, le seul guide qui, joint à l'étude de la grammaire hiéroglyphique, peut ouvrir aux amateurs les trésors de la littérature égyptienne; mine précieuse qui, restée presque intacte au milieu de tant d'autres, déjà presque épuisées, a contribué à enrichir nos musées. La première version que l'Europe savante verra paraître de ces antiques manuscrits, épargnés par tant de siècles, ne laissera pas de produire son retentissement. La véritable philosophie s'empressera de recueillir une explication de textes, d'où peuvent émaner les seules connaissances exactes des idées et des institutions qui servirent de modèles à celles d'Athènes et de Rome.

La publication que nous annonçons n'est pas un objet de spéculation; c'est un hommage que nous nous empressons de

rendre à une découverte qui honorera pour toujours les lettres et la France du 19e siècle, découverte dont les limites n'ont pas encore été appréciées d'une manière fort équitable, mais l'exécution d'une telle entreprise dépasse de beaucoup les facultés de l'auteur, qui prévient qu'une souscription est ouverte à la Librairie Orientale de MM. Dondey-Dupré Père et Fils, *rue Richelieu*, n° 47 *bis*, jusqu'à ce qu'elle puisse suffire aux frais d'impression. Le nombre des exemplaires qu'on tirera ne dépassera pas de beaucoup celui des souscripteurs.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Chaque volume de vingt-cinq feuilles in-4°, reproduites au moyen de l'impression typographique et lithographique en même tems, et accompagnées de plusieurs planches, sera livré au prix de 35 fr.—Pour l'ouvrage entier, 105 fr.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ,
Rue-Saint-Louis, N° 46, au Marais.

DES

PRINCIPALES EXPRESSIONS

QUI SERVENT A LA NOTATION DES DATES

SUR

LES MONUMENS

DE L'ANCIENNE ÉGYPTE,

D'APRÈS L'INSCRIPTION DE ROSETTE.

LETTRES

A Mr L'ABBÉ COSTANZO GAZZERA,

SECRÉTAIRE-ADJOINT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, A TURIN,

PAR

FRANÇOIS SALVOLINI.

Première Lettre.

PARIS.

LIBRAIRIE ORIENTALE DE DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS,

IMPRIM.-LIBR. DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS,

Libraires des Sociétés Asiatiques de Londres et de Calcutta, sur le Continent,

RUE RICHELIEU, N° 47 *bis*, ET RUE SAINT-LOUIS, N° 46.

MDCCCXXXII.



A Mr L'ABBÉ

COSTANZO GAZZERA,

SECRÉTAIRE ADJOINT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, A TURIN.

MONSIEUR,

LA bienveillance avec laquelle vous m'avez accueilli il y a trois ans, lorsque, passant par Turin, je me rendais auprès de l'auteur du *Système Phonétique*, a été pour moi un encouragement bien puissant. Les témoignages des mêmes sentimens, dont vos illustres collègues MM. Peyron, Boucheron, Sclopis et autres voulurent bien m'entourer, n'excitèrent pas moins mon zèle. Cette protection m'accompagna jusque sur le sol français : j'ai pu, grâce à d'aussi honorables recommandations, trouver dans les lumières du grand hiérogrammate dont nous déplorons en ce moment la perte, toutes les ressources que je pouvais désirer pour compléter mes études sur les antiquités égyptiennes.

Un destin malheureux est venu trop tôt, hélas ! me ravir cet inappréciable soutien ; cependant, Paris ne cesse pas pour cela d'être le centre de mes travaux. Cette collection conservée au Louvre, la seconde que l'on doit en grande partie aux actives explorations de notre compatriote Drovetti, y est, par la volonté royale, comme un dépôt commun à

toute l'Europe. C'est au milieu de cette masse de débris si variés de l'antique civilisation de la grande et docte Égypte, que je me suis maintenant réfugié ; et il y aurait ingratitude de ma part à ne pas témoigner ici ma reconnaissance, d'abord à M. le comte de Forbin, directeur-général des musées royaux, qui a bien voulu m'accorder toutes les facilités possibles pour visiter à mon aise ce magnifique dépôt historique, ensuite à M. L. J. J. Dubois, qui, secondant les vues généreuses de l'administration, m'offre tous les moyens de l'étudier à loisir.

Cependant j'ai depuis long-temps l'intention de reconnaître votre bienveillance par quelque hommage public, et c'est aujourd'hui, Monsieur, que j'essaierai de remplir ce vœu, en vous entretenant sur un des sujets, le plus important peut-être, de mes recherches littéraires. Je me propose de vous parler des motifs de conviction sur lesquels me paraissent reposer les significations assignées par mon maître, notre commun ami, feu Champollion, aux expressions qui forment son célèbre tableau de la notation des principales divisions du temps dans les trois systèmes graphiques de l'ancienne Égypte ; mais avant tout, je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de rappeler plusieurs circonstances qui se rattachent naturellement à cette importante discussion : je me hâte de vous les exposer.

C'est dans sa seconde lettre à M. le duc de Blacas, rédigée en 1824, au milieu de la précieuse collec-

tion des monumens égyptiens acquis par la munificence éclairée de votre gouvernement, que Champollion fit connaître pour la première fois les résultats de ses recherches sur les signes hiéroglyphiques, hiératiques et démotiques, à l'aide desquels les anciens Égyptiens exprimèrent les divisions du temps. On peut trouver dans cette lettre le texte et la traduction de vingt-deux différentes dates reconnues sur des stèles ou des papyrus, et appartenant aux règnes des Pharaons, Amenhemhè II, de la dix-septième dynastie, Thouthmosis III, Thouthmosis IV, Aménophis III, Menephtha I, et Ramsès-le-Grand, de la dix-huitième, Ramsès IV, Ramsès V, Ramsès VI, Ramsès VII, Ramsès IX, Ramsès X et Ramsès XV, des dix-neuvième et vingtième dynasties. Des savans de divers pays obtinrent depuis, de Champollion, la permission de rendre public le tableau complet des signes égyptiens servant à la notation des dates, que lui-même leur avait envoyé. C'est ainsi que M. le professeur Kosegarten, de Kœnisberg, le fit paraître dans un Mémoire relatif à des papyrus démotiques et grecs du musée de Berlin, imprimé en 1817. C'est de la même manière que, plus récemment, M. le docteur Young le reproduisit dans ses curieuses additions à la Grammaire Copte de M. Henry Tattam, imprimée à Londres en 1830. Le docteur Young l'accompagna, dans cette même occasion, des textes hiératiques ou démotiques, et de la traduction des dates et des protocoles de douze contrats, que Cham-

pollion lui avait aussi communiqués, et qui appartiennent aux règnes de Psammeticus, de Darius, d'Alexandre, fils d'Alexandre-le-Grand, d'Évergète Ier, de Philopator et d'Épiphanes.

Dans toutes ces occasions, aucun développement ne fut ajouté à ce tableau, pour vérifier les fondemens sur lesquels repose la certitude de la valeur individuelle assignée à chacun des signes ou groupes qui le composent. Pourtant, dès qu'il avait été donné de lire avec certitude, dans les textes égyptiens antiques, les noms propres des rois de race égyptienne, de ceux de race persane, des Ptolémées et des empereurs romains, le travail le plus important à faire, et le moyen le plus efficace pour remplir *avec certitude* les immenses lacunes qui existent dans les premières pages des annales de l'humanité par l'histoire de l'Égypte, c'était, ce me semble, de tirer du vague et ne point laisser sans démonstration, la valeur assignée aux signes qu'on trouve mis en usage pour exprimer, dans les inscriptions sculptées sur les parois des temples, des palais et des catacombes, comme dans un grand nombre de papyrus transportés en Europe, les années, les mois, les jours des différens règnes.

Il paraît, Monsieur, que les circonstances n'avaient pas permis à Champollion lui-même d'exposer publiquement les motifs de sa propre conviction, puisque ce n'est que l'année dernière, qu'ayant occasion de lire à l'Institut un travail spécial sur l'*An-*

née Astronomique des Égyptiens, il exposa pour la première fois quelques-uns de ces motifs. Mais n'est-ce pas assez que la mort ait mis un terme à tant d'utiles travaux qu'il allait entreprendre? Le destin nous a ravi, à toujours peut-être, ce dernier ouvrage, qu'il croyait avoir légué à la science! Champollion prononça, quelques jours avant sa mort, le nom d'un individu auquel, toujours d'accord avec son beau caractère, il n'avait pas su refuser son manuscrit. ce nom, peu connu des amis qui entouraient son lit, fut oublié pendant la terrible catastrophe qui, peu de jours après, termina une vie si précieuse; et c'est ainsi que, par une action qu'il n'est pas encore permis de qualifier, la science reste jusqu'ici privée de ce chef-d'œuvre. J'eus le bonheur, Monsieur, de prendre dans le temps quelque connaissance de cet important travail. vous me permettrez de consigner ici l'énoncé de ceux de ses principaux résultats, dont il m'a été possible de garder le souvenir, et vous en apprécierez sans doute comme moi le haut intérêt.

Il y était premièrement démontré, toujours d'après les monumens, que les anciens Égyptiens partageaient le jour astronomique en vingt-quatre heures, comptées en deux séries de douze heures chacune: douze heures de jour, douze heures de nuit.

2° Que les mois étaient au nombre de douze. et que chaque mois se composait de trente jours.

3° Qu'on partageait les douze mois de l'année en trois séries distinctes, ou saisons en rapport avec les travaux ou les phénomènes de l'année agricole, et que chacune d'elles était composée de quatre mois.

4° Qu'on ajoutait enfin à ces trois saisons, ou tétraménies, formant trois cent soixante jours, cinq jours épagomènes, qui, joints à la somme des jours des douze mois, constituaient une année de trois cent soixante-cinq jours.

5° Il était indiqué dans le même Mémoire, quels étaient, dans les écritures ou peintures égyptiennes, les signes tropiques et les personnifications de l'année, quels étaient les signes et les expressions de l'idée générale *saison*.

6° On y trouvait expliquée la manière dont se faisait d'abord l'énumérstion des jours dans les mois, ensuite celle des heures dans le jour même, et dans la nuit. on y indiquait le nom hiéroglyphique particulier de chacune de ces heures.

7° Enfin, des recherches y étaient faites sur douze grandes divinités, et cinq autres dieux ou déesses, qui présidaient aux douze mois et aux cinq jours épagomènes; sur trente génies, qu'on croyait gouverner les trente jours du mois, et sur douze dieux et douze déesses, qui réglaient les vingt-quatre heures du jour astronomique

Tels étaient, Monsieur, les résultats obtenus par les recherches de Champollion pendant son voyage

d'Égypte, et exposés dans le Mémoire dont je vous ai parlé : maintenant il vous sera facile d'apprécier à sa juste valeur la perte de ce précieux manuscrit, lorsque surtout on connaît les difficultés qui s'opposent à l'intelligence de ces nombreuses représentations astronomiques qui couvrent les tombeaux des rois. Cependant, quoi qu'il en soit de tout ce qui se rapportait à ces derniers monumens, étudiés avec persévérance, il est à espérer qu'un jour ils pourront être expliqués de nouveau. Mais quelque temps encore que des éclaircissemens sur ces signes des divisions du temps se fassent attendre, l'étude la plus éminemment utile, celle de l'histoire des Pharaons d'après les monumens, histoire que des systèmes superstitieux, et des savans à idées rétrécies, avaient osé reléguer parmi les fables, ne saurait prendre aussitôt qu'il serait à désirer une marche positive, et contribuer à la confirmation complète de ce canon de dynasties, que Manéthon présenta il y a deux mille ans.

Cette intime conviction, Monsieur, est la seule qui ait pu me diriger dans le choix du sujet de cette lettre. En réfléchissant qu'il ne s'agissait, en dernière analyse, que de l'importance des documens chronologiques fournis par les dates comparées des monumens, il m'a paru qu'un travail grammatical succinct, mais complet et détaillé, sur les signes ou groupes symboliques et phonétiques que Champollion a déjà indiqués comme exprimant les idées

jour, *année*, *mois*, et le nom particulier de chacun des mois, suffirait pour la fixation rigoureuse et irrévocable des époques de l'histoire égyptienne. Or, nul doute, quelque progrès qu'on ait faits dans l'étude des hiéroglyphes, qu'il sera impossible de rassembler avec précision une partie quelconque des doctrines, dont la mémoire de Champollion renfermait les résultats, avant que le public ne possède les nombreux dessins qu'il avait rapportés d'Égypte. Mais le tableau de ces groupes, dont il importe tant de fixer la valeur, existant heureusement, et toute discussion sur les monumens astronomiques pouvant être négligée, pourquoi ne devrais-je pas espérer de parvenir à démontrer la certitude de la valeur attribuée aux signes hiéroglyphiques de l'idée *année*, *jour*, *mois*, etc., du moment que l'inscription de Rosette, offrant dans son texte grec justement les mots ἡμέρα, *jour*, μην, *mois*, ἐνιαυτος, *année*, peut fournir des preuves irréfragables pour la détermination de leur expression égyptienne? Je me suis livré, Monsieur, à cette discussion avec d'autant plus de confiance, qu'aidé surtout par les doctrines dont je me glorifierai toujours d'avoir été largement imbu par l'illustre Champollion lui-même, j'ai pu recueillir, pendant une étude non-interrompue des monumens conservés au Louvre, une autre moisson assez abondante de faits, qui viennent à l'appui des considérations et des rapprochemens qui m'ont été suggérés par les divers textes de l'inscription de Rosette, et à l'ex-

position desquels il est permis maintenant de passer.

Nous rencontrons le mot ἡμερα trois fois dans les vingt-quatre ou vingt-cinq dernières lignes du texte grec de l'inscription de Rosette, qu'on sait correspondre à la partie hiéroglyphique encore existante. La première, c'est à la ligne 40, où le décret statue : que les prêtres feront *trois fois par jour*, τρις ΤΗΣ ΗΜΕΡΑΣ, le service auprès des images du roi Ptolémée-Épiphane. Dans la partie correspondante du texte hiéroglyphique (ligne 7 actuelle, du texte démotique ligne 14), on lit aussi, que les prêtres des temples d'Égypte devront (pl. I, n° 5), ϣⲉⲙϣⲉ ⲧⲛ̄ⲧⲱⲛ̄ⲧ ⲉⲛⲛ ⲥⲟⲡ ⲅ ϧⲁⲣⲉ ϩⲟⲟⲩ « *servir ces images trois fois par jour.* » Dans cette phrase il est facile de voir que l'idée *jour* se trouve représentée par un groupe formé d'un *disque* et d'un *rectangle ouvert* par le côté inférieur.

La seconde fois, c'est à la ligne 47 où l'on ordonne de célébrer le jour de la naissance du roi, et le jour où il prit la couronne. Le texte égyptien porte dans la partie correspondante (hiérog., l. 11, ϩⲟⲟⲩ ⲉⲛⲛ, *ces jours*, où le mot ϩⲟⲟⲩ est également exprimé par le rectangle ouvert et le disque suivi par les signes de pluralité (pl. I, n° 2), et, dans le démotique (ligne 28), par le même groupe qu'à la ligne 14.

Enfin, c'est à la ligne 50 que le texte grec porte le mot ἡμερα dans la phrase εφ' ἡμερας πεντε, pen-

dant cinq jours, et dans la partie correspondante égyptienne (hiérog. lig. 12, dém. lig. 29) on lit l'expression ϩοοτ ε représentée hiéroglyphiquement par le groupe du rectangle et du disque, suivi de *cinq parallélogrammes* traduits par le grec πεντε, et démotiquement toujours comme ailleurs, plus, le chiffre numérique qu'on sait exprimer dans l'écriture populaire le nombre *cinq*. (Pl. I, n° 3.)

Ces rapprochemens pourraient à eux seuls rendre incontestable que, dans le système hiéroglyphique, un groupe composé d'un disque précédé ou suivi d'un caractère qu'on compare ordinairement à un rectangle ouvert par son côté inférieur, et quelquefois rentrant, servait à exprimer l'idée *jour*. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances sur la langue égyptienne, il est possible, Monsieur, de citer un autre genre de preuves, que des preuves matérielles à l'appui d'un tel fait : cependant, avant de vous les exposer, je ne dois pas négliger d'expliquer une circonstance qui ne peut que frapper lorsqu'on jette les yeux sur les vingt lignes du texte hiéroglyphique de Rosette. Vous aurez sans doute observé que, tandis que dans la partie correspondante du texte grec, on ne trouve le mot ἡμερα que dans les trois passages précités, le groupe hiéroglyphique formé du rectangle et du disque se rencontre encore quatre fois. En effet, dans la lig. 7 du texte hiéroglyphique, où, d'accord avec le texte grec, nous l'avons déjà reconnu une fois, on le remarque deux autres en-

core dans cette disposition du décret, qui décide que les prêtres accompliront les cérémonies prescrites comme on le pratique pour les autres dieux du pays, et observeront ϩⲟⲟⲩ ⲛ̄ ϣⲁ (planche I, nº 4) (*a*), *le jour de fête*, et ϩⲟⲟⲩ ⲛ̄ ⲡⲉϥⲣⲁⲛ (*id.* nº 4 (*b*), *le jour en son nom*, *le jour éponime*. Dans ce cas cependant on ne peut rien décider à l'aide du texte grec, puisque, après avoir dit qu'*on accomplira les autres rites prescrits suivant ce qui est fait pour les autres dieux*, suit une lacune (lig. 40-41) qui d'ailleurs se termine par les lettres ΝΗΓΥΡΕΣΙΝ, qui sont évidemment les restes du mot πανηγυρεσιν, que réclame le sens du texte égyptien.

Une lacune existe égalcment dans le texte grec (ligne 46), à l'endroit qui correspond au passage de la ligne 12 hiéroglyphique (démot., lig. 28), où il est dit que le *jour XVII* (pl. I, nº 5) du mois de Méchir sera fête en honneur de la susception du pouvoir royal. Mais il y a deux autres phrases du texte hiéroglyphique et démotique où se montre le groupe du disque suivi du rectangle, sans que les passages du texte grec correspondant aient disparu, et sans que le mot ἡμερα s'y montre; l'un se trouve à la ligne 10, où il est dit que le jour 30 du mois de Mesori est le ϩⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲓⲥⲉ, *le jour natal* (pl. I, nº 6) du roi, expression que le texte grec traduit (lig. 46) très-fidèlement par γενεθλια του βασιλεως, qui, en

grec, est la phrase la plus littérale par laquelle on pouvait rendre la susdite égyptienne. L'autre passage est à la ligne 9, où l'on ordonne que l'image du roi soit visible dans son Ναος lorsqu'arrivera ϩⲟⲟⲩ ⲛ̄ ⲛⲉ ϩⲃⲁⲓ ϫⲉⲣ *le jour des grandes panegyries*, mots que le traducteur grec, sans s'éloigner du sens du texte égyptien, a rendus simplement par *εν ταις πανηγυρεσιν μεγαλαις* (pl. I, n° 7).

Ces différences dans le choix, non dans le sens des expressions employées par les deux textes, s'expliquent naturellement par la marche et le fond différent des deux langues dans lesquelles ils sont tracés. C'est un fait qui se renouvelle chaque jour et à chaque instant entre deux idiomes quels qu'ils soient, même lorsqu'il existe un haut degré d'affinité entre eux. Quant à la langue égyptienne, elle offre ces différences dans le choix des mots pour exprimer une même idée, non-seulement lorsqu'on compare un texte avec une traduction faite dans toute autre langue, mais aussi lorsqu'une inscription hiéroglyphique s'écrit par une méthode différente, la hiératique, par exemple, ou la démotique. On pourrait citer de nombreux exemples de ce fait dans la comparaison des deux textes égyptiens de Rosette : tel est le passage hiéroglyphique numéroté dans notre planche, n° 4 (*a*), qui dans le texte démotique est rendu par le seul mot ϣⲁⲓ, *fête*.

Je passe maintenant à vous parler, Monsieur,

de la nature des signes dont se compose le groupe en question.

Le *disque* n'est que le disque solaire, tel que l'emploient très-souvent les hiérogrammates d'Égypte, soit dans les manuscrits, soit dans les inscriptions peintes ou sculptées. Il est impossible de confondre le disque du soleil avec d'autres signes d'une forme semblable, puisque dans les grandes inscriptions peintes il est marqué par la couleur rouge, et quelquefois par une auréole jaune; dans tout autre cas, il est constamment noté par un point placé dans son centre. Ce caractère est ici employé symboliquement. Le rectangle ouvert fait partie d'une autre classe de signes : c'est un caractère phonétique, et il représente l'aspiration *H*, soit dans les noms propres étrangers, comme par exemple dans celui d'*Hadrien*, sculpté sur l'obélisque Barberini (*voir* la Lettre à M. Dacier, pl. V, 76), celui de *Philippe*, écrit PHEILEIPOUS sur les monumens d'*Achmouneyn*, et celui de l'Éthiopien *Tharaca*, tracé sur la caisse de la momie de la femme *Sesarinichur, nourrice de la fille* de ce roi, conservée à Florence, et inscrit sur les monumens de Medinet-Habou, soit enfin dans les noms propres et les mots égyptiens des textes de toute époque.

Je ne disconviens pas, Monsieur, qu'au premier aperçu cette alliance de deux caractères, de nature si différente pour exprimer une seule et même idée, peut sembler assez extraordinaire. Cependant on

aura déjà remarqué dans les divers écrits de Champollion, qu'il avait, depuis huit ou dix ans, entrevu dans les textes égyptiens l'existence de certains signes, de l'emploi desquels il a pu ensuite développer la théorie entière dans sa Grammaire hiéroglyphique. Ces signes ne consistent que dans la représentation de l'image de l'objet exprimé par ce mot, placée à côte de ce mot même, ou tout au moins de l'image d'un objet physique en rapport plus ou moins direct avec l'idée exprimée par le mot; de sorte que maintenant il est constaté que, pour exprimer les idées, les Égyptiens employèrent à-la-fois *les mots* et les *images*. Il paraît que les Égyptiens aimaient à exprimer un grand nombre d'idées par la combinaison simultanée de ces deux genres de caractères, les uns employés au propre, les autres phonétiquement, soit par attachement à leur plus antique écriture, primitivement *figurative*, soit dans l'intérêt de la clarté, qui aurait beaucoup souffert par l'omission habituelle des voyelles médiales, et des voyelles ϵ ou ι, qui terminent les mots. Vous concevrez, Monsieur, qu'en effet un très-grand nombre d'expressions formées des mêmes consonnes disposées dans un même ordre, et qui cependant servent à noter des idées très-éloignées les unes des autres, ne différant que par les voyelles, pouvaient dans beaucoup de cas produire une incertitude extrême dans l'esprit de l'interprète.

On atteignit le but d'obvier à un défaut aussi capital, par l'emploi simultané des caractères-images. Ces caractères ont reçu de Champollion le nom de *déterminatifs*; ils jouent le rôle le plus important dans le système des hiéroglyphes, et peuvent être regardés comme de deux sortes, c'est-à-dire les *déterminatifs mimiques*, qui sont la représentation même de l'objet dont le mot est le signe oral, et les *déterminatifs tropiques* ou symboliques, qui, d'après certaines idées abstraites que leur forme servait à rappeler, déterminent indirectement la nature de l'objet exprimé phonétiquement. Ainsi, par exemple, l'image d'une *charrue* placée à la suite des signes phonétiques ϩ, ⲉ, ⲃ, ⲓ, est un déterminatif mimique, parce que le mot ϩⲉⲃⲓ signifie *charrue* dans la langue copte; l'image d'une *faucille* tracée à la suite des caractères phonétiques ϣ, ⲥ, ϧ, est un déterminatif tropique, puisque ϣⲥϧ signifie *moisson*.

Ce n'est pas tout : cet emploi *obligé* des signes-images, à la suite des groupes phonétiques, permettait aux Égyptiens d'abréger sans inconvénient certains mots, ceux surtout qui sont employés le plus habituellement, de manière à conserver le caractère phonétique initial seul combiné immédiatement avec le déterminatif. C'est ainsi que, par exemple, un des mots les plus communs ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ *roi*, ne se trouve presque toujours représenté que par la

plante ϩ, jointe immédiatement au déterminatif tropique l'*abeille*. De ce nombre se trouve le groupe en question, qui sert à exprimer l'idée *jour*. Le disque du soleil n'étant donc ici que le déterminatif symbolique, le caractère qui le précède ne peut être en conséquence que l'initial de tel mot, qui dans la langue égyptienne servait à noter l'idée *jour*. Or, les textes hiéroglyphiques mêmes nous donnent les moyens de mettre hors de doute un tel fait : en effet on rencontre dans les inscriptions de toutes les époques, non-seulement un, mais deux différens groupes phonétiques, écrits sans aucune abréviation, lesquels, déterminés par le même signe symbolique, le disque, et ayant constamment pour initiale le rectangle ouvert, servent à exprimer notre mot *jour*.

Le premier (pl. 1, n° 8) se compose des signes phonétiques le *rectangle* ouvert ϩ, l'*aigle* ⲁ ou ⲟ, le *lituus* ⲟⲩ, suivis du disque solaire. C'est évidemment le mot ϩⲟⲩ, ou bien ϩⲟⲟⲩ, qui, dans tous les lexiques coptes des différens dialectes, signifie en effet, *jour*, et qu'on voit constamment employé dans la traduction copte de la Bible, pour rendre le grec ἡμερα. Je pourrais vous indiquer, Monsieur, encore quelques centaines de passages de textes anciens égyptiens où ce mot se rencontre sous cette même forme hiéroglyphique; mais j'aime à vous citer surtout un papyrus hiératique appartenant à la collection du Louvre, et qui se rapporte à un

jeune personnage appelé *Soter*, fils de la femme *Baphor*. A la ligne 7 de ce papyrus, on trouve l'expression de la durée entière de la vie de l'enfant, qui dit lui-même (pl. I, n° 9), ⲉⲓⲟ̀ ⲛ̄ ⲣⲙ̄ⲡⲉ ϥⲧⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲧ ϯⲟⲩ ϩⲟⲟⲩ ⲥⲛⲁⲩ « *Je suis âgé de quatre ans, cinq mois et deux jours* (1). » Dans ce passage la signification du groupe ϩⲟⲟⲩ est mise hors de doute par la traduction en grec de toute la phrase qui est au revers du papyrus ΛΔ ΜΗΝΩΝ..... ΗΜΕΡΑΣ Β.

Le second groupe hiéroglyphique, que nous avons dit exister sur les monumens, et exprimer l'idée *jour*, lorsqu'il est tracé sans abréviation, se compose des élémens suivans : d'abord le *rectangle ouvert* ϩ, la *bouche* ⲣ, et la *caille* ou *poulet* ⲟ, ou ⲟⲩ. Il est également déterminé par le disque so-

(1) C'est ainsi que je crois qu'il faut corriger la traduction que Champollion a donnée, pag. 7, de sa *Notice sur le papyrus hiératique du cercueil de Petamenoph, extraits du Voyage à Meroe, par M. Cailliaud.* Le premier groupe de ce passage se compose des signes la *plume*, la *caille* et l'*homme élevant le bras*, à la forme hiératique; or, lorsque la plume et la caille sont placées en tête d'une proposition dans les textes en écriture sacrée, ces signes remplissent les fonctions du verbe abstrait, et répondent au copte ϣⲓ, ⲟ̀, Memph. ⲟⲓ, εἶναι, *esse*, *fieri*, qui remplit dans cette même langue des fonctions semblables. Au reste l'homme au bras élevé n'est ici que le pronom affixe de la première personne singulière, remplacé d'autres fois par la *petite barre perpendiculaire* ou la *plume*, ce qui correspond au copte ⲓ, ⲃ ou ⲉⲓ.

laire (pl. I, n° 10); et il devait se prononcer ϩⲣⲟⲩ ou plus probablement ϩⲟⲩⲣ, comme le fait croire une foule d'exemples de mots coptes transcrits en hiéroglyphes d'après un déplacement semblable de la voyelle. Cependant les lexiques coptes ne présentent, à ma connaissance du moins, aucun mot semblable ni à ϩⲟⲩⲣ, ni à ϩⲣⲟⲩ, comme équivalant aux idées *jour* ou *clarte*. Je dois même avouer qu'une foule de textes coptes, imprimés ou manuscrits, que j'ai eu occasion d'étudier, ne me l'ont jamais offert. Toutefois, la valeur donnée au mot ϩⲣⲟⲩⲣ (même indépendamment du signe qui le détermine, sorte d'élément dont il faut cependant tenir désormais le plus grand compte dans le déchiffrement des hiéroglyphes) ne saurait être douteuse par ce fait seul, que, soit dans le *Rituel funéraire* (1), soit dans d'autres textes, on le trouve employé en opposition avec le mot ϭⲱⲣϩ (copte ϭⲱⲣϩ, ϭⲱⲣϫϩ, ⲧϫⲱⲣϩ.) *la nuit* (pl. I, n° 11), phonétiquement représenté par le *fer de hache* ϭ ou ϫ, la *bouche* ⲣ, et la *chaîne* ϩ, et déterminé symboliquement par l'image conventionnelle du *firmament* combinée avec une étoile, ou en opposition avec le mot ⲟⲩϣ (copte ⲟⲩϣⲏ) *nuit*, *obscurité*,

(1) IIe partie, sect. 2 *Invocations au dieu Thoth* — Voyez cette partie du grand rituel dans le papyrus hiéroglyphique publié dans la *Description d'Égypte* A, vol II, pl LXXIV.

(pl. I, n° 11), formé des signes phonétiques la caille ⲞⲨ, et le *jardin* ϣ, et déterminé toujours par l'image du ciel avec l'étoile.

Il reste maintenant à savoir quels sont les élémens de l'expression de l'idée *jour*, suivant la méthode démotique, et telle que nous l'avons trouvée correspondre, dans le texte enchorial de Rosette, au groupe hiéroglyphique abrégé (planch. I, n° 1, 2, etc.) Or, le caractère initial de cette expression (pl. I, n° 12), n'est que la forme démotique (*Idem*, n° 13), du rectangle ouvert, jointe à la forme démotique du disque solaire (*Id.*, n° 13 (*a*).) Ce caractère exprime dans l'écriture populaire comme dans l'écriture sacrée, le ϩ (*hori*), des Coptes, puisqu'en effet il représente cette lettre dans la transcription égyptienne (texte dém., lig. 4), du nom grec d'Hirène (texte grec, lig. 5), prêtresse d'Arsinoé-Philopator, orthographié ϩⲣⲛⲉ (pl. I, n° 14), et dans le mot ϩⲡⲥ (pl. I, n° 15 (*a*)), ou ⲡϩⲡⲥ (*Id.*, 15 (*b*)) qui est évidemment le copte ϩⲁⲡⲥ, ⲡϩⲁⲡⲥ, qui signifie *ce qui est convenable, ce qui est juste*, c'est-à-dire, τὸ δίκαιον, τὸ νομος, τὰ νομιζομενα, etc., du texte grec qui lui correspond aux lignes 11, 19, 24 et 26. Le signe qui vient après la forme démotique du disque est la petite ligne perpendiculaire qui accompagne très-souvent sa forme hiéroglyphique. Maintenant il doit résulter de la valeur incontestable de tous ces si-

gnes, que le groupe démotique n'étant que la transcription fidèle du groupe hiéroglyphique ou hiératique, il ne peut avoir que la même signification.

Mais l'exposition des recherches possibles sur la notation de l'idée *jour*, dans les diverses écritures égyptiennes, ne saurait être complétée, si on n'y ajoute une observation que j'ai faite dans l'étude des différens textes égyptiens. En comparant entre eux plusieurs exemplaires des mêmes parties du Grand Rituel funéraire, j'ai acquis la certitude que les Égyptiens, pour exprimer l'idée *jour*, firent aussi quelquefois usage du simple disque solaire accompagné de la ligne perpendiculaire (pl. I, n° 16.) D'autres fois, dans la même phrase, on trouve employé le groupe ꙮOOɤ.

J'ai vu d'autres exemples de ce fait, entre autres dans une des superbes stèles funéraires qui appartiennent à M. Saulnier. Dans cette stèle, étant notée la durée de la vie du défunt, on a eu besoin d'exprimer *vingt* jours, et on a employé le disque du soleil isolé, avec le groupe numérique *vent*. Sur l'inscription d'une momie grecque, appartenant au Musée de Turin, on l'a employé dans une semblable circonstance.

Vous aurez remarqué sans doute, Monsieur, que d'ailleurs ce groupe du soleil, accompagné de la petite ligne perpendiculaire, se rencontre très-souvent, soit dans les inscriptions des papyrus, soit dans celles de tout autre genre de monumens, et dans un

sens qui ne peut en aucune manière être celui de *jour*. Il importe pour bien en fixer la valeur, dans les deux cas, de connaître son origine. D'abord, quant au cas le plus général, il résulte de l'analyse rigoureuse des textes, qu'un certain nombre de caractères sacrés étant susceptibles d'être pris dans une acception *figurative*, ou dans une acception *phonétique*, et d'autres pouvant être employés tantôt comme phonétiques et tantôt comme symboliques, on indiquait ce changement de nature par le moyen de certains signes, dont il est inutile ici de faire l'énumération. On trouve, par exemple, que plusieurs caractères *mimiques* ou *tropiques* sont habituellement affectés d'une marque qui consiste dans la *petite ligne perpendiculaire*, soit pour indiquer leur passage de l'état phonétique à l'état mimique, soit pour avertir d'une transition de l'état phonétique à un état tropico-phonétique, soit enfin pour d'autres motifs qu'il ne nous est point encore donné de bien apprécier. A cette classe appartient notre groupe du disque, accompagné de la susdite ligne perpendiculaire, lorsqu'il est employé le plus fréquemment. Il est alors, comme tant d'autres signes notés de la même manière, dans un état mimique, et il doit par conséquent être traduit par *soleil*.

Mais lorsque ce même groupe signifie *jour*, l'origine de sa signification s'attache à un autre fait bien différent. Il arrive souvent, dans les textes hiéroglyphiques, que certains signes déterminatifs, soit

mimiques, soit tropiques, sont employés seuls, les groupes phonétiques, dont ils dépendent ordinairement, étant supprimés pour plus de brièveté : j'on citerai un exemple des plus communs, en même tems, et des plus frappans. Les Egyptiens, qui avaient adopté certaines formules pour les inscriptions à tracer sur les différens monumens, emploient généralement dans celle des stèles funéraires la phrase suivante (planche I, n° 17 n), ϥϯ ϩⲉⲛⲉϩⲏⲩ ϩⲉⲛϣⲓⲡⲧ ϩⲉⲛⲏⲣⲡ ϩⲉⲛ ⲉⲣⲱⲧⲉ, ⲡⲉⲙⲟⲩⲗϩ, etc. « *Il donne des bœufs*, *des oies*, *du vin*, *du lait*, *de la cire*, etc. » Or, il n'est pas rare de trouver ces mêmes idées exprimées par le moyen des seuls déterminatifs *bœuf*, *oie*, etc. (*Id.*, n° 17 (*b*).) Cette manière d'abréger serait bien plus hardie lorsqu'il s'agit de déterminatifs tropiques; cependant nous avons pour ce cas aussi des exemples irrécusables, tels que celui du *bras étendu tenant avec force un casse-tête*, employé à la place du mot ⲛⲁϣϣⲧ *vaincre* (*être plus fort*), dont il est habituellement le déterminatif; il en est de même de l'*ognon*, qui fait souvent les fonctions du mot ⲤⲞⲈⲒⲦ *illustrer*, *illuminer*, et de plusieurs autres. Maintenant il est bien évident que c'est là l'origine de la signification du disque solaire, lorsqu'il dénote l'idée *jour*.

Il est utile de noter aussi que les textes égyptiens tracés d'après les trois méthodes, expriment

dans certains cas l'idée *jour*, par la notation du disque solaire tout-à-fait isolé, c'est-à-dire, sans même la ligne (Planche I, n° 18) perpendiculaire. Cela arrive surtout devant les chiffres qui servent à noter le nombre des jours du mois, et tient dans ce cas la place de la syllabe numérique ‹ ⲞⲨ des textes coptes. Ce *registre de recettes sacrées tenu par le scribe Thoutmosi de Thèbes*, qui fait partie du musée de Turin, vous en offre, Monsieur, de nombreux exemples en hiératique, et les deux textes égyptiens de l'inscription de Rosette, en hiéroglyphique (fig. 10, 12) et démotique (fig. 28, 29, etc.). Toutefois à la ligne hiéroglyphique de cette inscription où on rappelle le 27ᵉ jour du mois de Mechir, le disque se trouve évidemment précédé du rectangle, qui cependant n'a pas de correspondant dans le texte démotique (fig. 28). Il se présente même ici une chose remarquable à propos de la forme démotique du disque solaire ; c'est que lorsque ce disque sert, dans les textes tracés d'après cette méthode, à la notation des jours du mois, il affecte une forme (*voyez* Pl. I, n° 18) en quelque sorte différente de celle qui est indiquée sous le n° 13 (*a*), qu'on rencontre constamment lorsqu'il est en union avec le rectangle ouvert. J'ai eu occasion de vérifier cette observation, non-seulement dans les différens passages de l'inscription de Rosette, mais aussi dans une foule de contrats, qu'il m'a été permis d'étudier.

Cette circonstance, que les textes démotiques nous présentent, et en même temps l'emploi constant du disque hiéroglyphique isolé dans les cas de la notation des jours du mois, pourrait faire croire qu'il fût spécialement consacré à cet usage ; mais les monumens fournissent des preuves évidentes du contraire. J'ai trouvé le disque solaire employé isolément pour exprimer l'idée générale ἡμέρα dans deux stèles de la collection d'Anastasy, dont je tiens de vous-même une copie . il entre dans l'expression de la durée de la vie du défunt auquel elles se rapportent. Un autre exemple, que j'aime à citer, c'est celui qui nous est offert plus d'une fois par ce fragment du canon des dynasties égyptiennes, le plus important monument qu'on possède en Europe, et qui appartient au musée de Turin ; on y trouve la forme hiératique du disque isolée dans la notation des années, des mois et des *jours* de durée, non-seulement de chaque règne, mais de chaque dynastie.

Notre question sur l'usage, dans les textes égyptiens, du disque solaire isolé pour exprimer l'idée *jour*, nous ramène naturellement à parler d'un groupe hiéroglyphique dont il fait partie, et qui, par sa fréquence sur les stèles, mérite d'être pris ici en considération ; cela est d'autant plus nécessaire, que le sens que Champollion lui a assigné, il y a quelques années, paraît devoir être rectifié. Ce savant, dans une dissertation sur un bas-relief de la collection Salt, lue à l'Académie Labronica, le 29 avril 1826,

et publiée à Florence à la même époque, avance : « que le groupe (n° 19, pl. I) composé du disque » solaire parmi deux chaînes, faisait dans les textes » hiéroglyphiques les fonctions des mots *et cætera* » dans nos langues modernes; » et que, employé, comme il l'est souvent, à la suite du caractère symbolique ⲛⲏⲃ *seigneur*, qui fait partie des titres de plusieurs divinités et des rois, indique la suite des titres *officiels* qui devaient accompagner les noms des dieux ou des rois mêmes. Mais, lorsqu'on a acquis la certitude que le disque solaire isolé peut exprimer l'idée *jour*, on est conduit à un résultat différent, par la comparaison des textes tracés simultanément en signes hiéroglyphiques et en signes hiératiques, et qui renferment les mêmes légendes. En effet, on observe constamment que, dans les textes *hiératiques*, le disque solaire se trouve après, et non parmi les deux chaînes (pl. I, n° 19.). Un exemple de ce même fait m'a été offert aussi par les inscriptions *hiéroglyphiques* de deux différentes stèles du Musée du Louvre. Il est tout naturel d'en conclure que ce n'était que pour servir à l'œil et serrer pour ainsi dire la phrase, qu'on avait adopté plus généralement, dans les textes *hiéroglyphiques*, la disposition du disque parmi les deux chaînes. De pareilles inversions n'ont rien d'extraordinaire dans le système hiéroglyphique égyptien. La tendance générale de ce système, quoique composé de trois ordres de signes essentiellement différens dans leur

nature, était d'un côté celle de peindre, soit les objets représentant des idées, soit les mots qui en sont les signes oraux, de manière à présenter le mieux possible, au propre ou au figuré, l'image même de ces objets ou celle de leurs qualités; de l'autre, celle de remplacer sur les monumens les ornemens de pure fantaisie adoptés chez les autres peuples, par la disposition agréable à l'œil, des signes qui servaient à l'écriture. Il dut résulter nécessairement de cette tendance, que les Égyptiens se permirent quelquefois d'intervertir l'ordre des caractères, surtout dans certains mots; mais il était naturel que ces circonstances ne pussent avoir lieu que dans les inscriptions hiéroglyphiques: la méthode hiératique, sorte de tachygraphie qui ne pouvait conserver avec la peinture ce lien intime de la hiéroglyphique, ne devait, par aucune raison, donner lieu à de telles inversions. En général, de cette circonstance et de quelques autres, il dérive un fait dont la connaissance préalable peut devenir de quelque utilité à ceux qui chercheront à déchiffrer les écritures d'Égypte: qu'il me soit permis de l'indiquer en passant. L'étude non-interrompue des différens monumens et écritures égyptiennes m'a fait sentir que l'analyse grammaticale des textes tracés en hiératique est plus aisée que celle des textes hiéroglyphiques; il n'est pas difficile d'en trouver le motif dans les fréquentes abréviations et dans les inversions que la forme, qui parle aux yeux, des carac-

tères hiéroglyphiques, permettait d'adopter aux dépens de la clarté et de l'exactitude grammaticales : or, rien de tout cela dans un texte hiératique. Mais revenons au groupe en question.

L'ordre primitif dans lequel doivent être lus les trois signes n° 19, étant donc celui que les inscriptions hiératiques nous offrent, il reste à chercher quelle serait la valeur convenable au mot formé par les deux chaînes. On sait que la chaîne représente le ϩ (*hori*) des coptes, soit dans plusieurs noms propres, soit dans la transcription évidente de plusieurs mots coptes en hiéroglyphes : or, cette lettre se trouvant ici doublée, si l'on y ajoute la voyelle médiale, elle nous rappelle nécessairement le mot copte ϩⲁϩ, qui signifie *multus*, *plurimus* (1), etc. On pourrait donc lire cette phrase très-commune, formée du caractère symbolique ⲛⲏⲃ *seigneur*, et le groupe en question, ⲛⲏⲃ ⲛ ϩⲁϩ ⲛ ϩⲟⲟⲩ *seigneur pour un grand nombre de jours*, *seigneur éternel*. Si rien n'indique ici le rapport parmi ϩⲁϩ et ϩⲟⲟⲩ, c'est que très-souvent, dans les textes *hiéroglyphiques* seulement, lorsque deux noms sont en construction, on les trouve apposés sans aucune

(1) On trouve ce mot, par exemple, dans la phrase suivante ϩⲛ ϩⲁϩ ⲙⲙⲁ, *multis in locis* (voir fragm. publiés par Mingarelli, VI, page 230) et dans l'autre ϩⲁ ϩⲁϩ *pro multis*. Matth. XX, 28.

marque qui indique ce rapport, le terme antécédent précédant le terme conséquent. Au reste, ce titre convient très-bien aux dieux comme aux rois, qui, en effet, d'après des idées religieuses, étaient considérés comme des *dieux vivans*, des *dieux manifestés*. Mais il est tems de passer à l'examen de l'expression qui sert à la notation de l'idée ⲉⲃⲟⲧ, *μῆνα*, *mois*.

Horapollon, en parlant de la notation, dans le système hiéroglyphique, de l'idée *mois*, nous indique la nature des signes qui servaient à son expression. Cet auteur, dont l'autorité est irréfragable lorsqu'il s'agit d'écriture sacrée égyptienne, dit au chapitre 4 du livre 1er, « Μῆνα δὲ γράφοντες, ΒΑΙΝ ζωγραφοῦσιν, η ΣΕΛΗΝΗΝ ΕΠΕΣΤΡΑΜΜΕΝΗΝ. » « Pour écrire *le mois*, les Egyptiens peignent une palme ou bien *la lune tournée en bas*. » Les monumens sont parfaitement d'accord avec Horapollon : la forme la plus simple du groupe que ceux-ci ont constamment employée pour exprimer l'idée *mois*, se compose en effet du croissant de la lune tourné en bas, plus le disque du soleil (pl. 1, n° 20 (*a*).) Les inscriptions de la momie grecque de Turin, que j'ai déjà citées, celles d'une stèle funéraire de M. Saulnier, présentent ce groupe dans l'expression de la vie du défunt. Ce même groupe se présente dans une stèle de la collection Anastasy du tems du Pharaon *Nechao*, et dans une autre de la même collection, n° 40, le disque du soleil se trouve remplacé par une *étoile*. (planche I, n° 20 (*b*).) Nous parlerons dans la suite

de la nature de ces deux signes : maintenant il est nécessaire de savoir avant tout si l'autorité de l'inscription de Rosette confirme les faits que nous venons d'indiquer.

Le mot *μηνὶ* se montre pour la première fois dans le texte grec de cette inscription, à la ligne 6, où on lit la date du décret rendu par le corps sacerdotal réuni à Memphis *le 4ᵉ jour du mois de Xandicus, qui était le 18 du mois égyptien de Mechir*, ΜΗΝΟΣ ΞΑΝΔΙΚΟΥ ΤΕΤΡΑΔΙ ΑΙΓΥΠΤΙΩΝ ΔΕ ΜΕΧΕΙΡ ΟΚΤΩΚΑΙΔΕΚΑΤΗ. Mais malheureusement la fracture de la pierre a emporté la partie de l'inscription hiéroglyphique qui renfermait ce passage. Le même mot reparaît dans la 48ᵉ ligne du même texte grec, là où on ordonne de célébrer par des panégyries les fêtes du jour de la naissance et du couronnement du roi *dans chaque mois* ΑΓΕΙΝ ΤΑΣ ΗΜΕΡΑΣ ΤΑΥΤΑΣ ΕΟΡΤΑΣ ΚΑΤΑ ΜΗΝΑ. Ici le texte hiéroglyphique encore existant porte le passage correspondant, qu'on lit textuellement (pl. I, nº 21) ⲉⲣⲉ ϩⲟⲟⲩ ⲉⲡⲛ ⲥⲟⲩ ⲓ̅ⲍ̅ ⲥⲟⲩ ⲗ ϩⲙ ⲉⲃⲟⲧ ⲛⲓⲃ ϩⲙ ⲟⲩϣⲁⲓ. *On célébrera ces jours le XVII et le XXX de chaque mois par un panégyrie*. Or, si l'on analyse les signes qui composent cette phrase, nous reconnaîtrons que, dans le système d'écriture hiéroglyphique, l'idée *mois* était exprimée de la même manière que Horapollon le dit, et la momie grecque de Turin, et les stèles Saulnier et Anastasy le montrent, avec cette

seule différence, que les deux signes *le disque solaire* et *l'étoile*, qui, dans ces dernières, sont placés isolément au-dessous du croissant, se trouvent, dans le texte hiéroglyphique employés ensemble et simultanément. Cette circonstance, qui s'explique par la nature de ces deux signes, n'a cependant pas lieu dans le texte démotique, puisque, dans la partie correspondante au susdit passage grec et hiéroglyphique, il offre (fig. 28), d'accord avec les stèles Saulnier et Anastasy, les formes enchoriales du croissant et du simple caractère *soleil*. (*Voir* pl. I, n° 22). Cependant ce n'est pas seulement l'inscription de Rosette qui nous montre cette forme plus riche du groupe exprimant *mois* : j'ai eu occasion de la remarquer, entre autres parmi les inscriptions d'une momie du temps grec, donnée par M. Grey à M. Salt, et publiée dans l'ouvrage qui porte pour titre *Hieroglyphica*, à la planche 35. *L'étoile* et *le soleil*, souvent accompagnés de la ligne perpendiculaire, n'étant dans cette phrase, comme dans toute autre exprimant les différentes divisions du temps, que les déterminatifs, il est clair que rien ne s'opposait à ce qu'ils fussent employés isolément, ou, par une sorte de pléonasme, simultanément.

Mais le mot μην se montre encore d'autres fois dans le texte grec de Rosette, soit dans la partie dont il est le correspondant hiéroglyphique, soit enfin dans celle qu'on ne peut comparer qu'au texte démotique. Or l'analyse de tous ces divers passages

vient aussi à l'appui de ce que nous avons dit jusqu'ici, par rapport au sens du groupe du croissant renversé, combiné avec le disque solaire, ou bien l'étoile. Ainsi, si l'on vient à examiner l'expression de la date du décret placée, comme dans tout texte égyptien, dans la première ligne du texte démotique, le mot *μην* de la ligne 6 du texte grec, on le voit rendu par le même groupe enchorial n° 22, que nous avons déjà indiqué comme existant à la ligne 28 démotique. Les groupes hiéroglyphique et démotique, dont nous avons parlé jusqu'ici, reparaissent de nouveau dans l'inscription de Rosette à la fin de la ligne 11 hiéroglyphique (29 démotique) à l'endroit où on lit textuellement, que « *on célébrera des sacrifices, des libations*, et on accomplira les autres cérémonies prescrites, et qui sont d'usage dans ces panégyries de *chaque mois*. » Le texte grec correspondant, qui vient de dire, que les jours de la naissance du roi et de son couronnement seront célébrés par une panégyrie, *chaque mois*, ajoute seulement, en traduisant le susdit dernier membre de phrase « qu'on accomplira des *sacrifices, des libations et autres rites légaux, comme on le pratique dans les autres panégyries.* Συντελειν εν αυτοις θυσιας και σπονδας και τ'αλλα τὰ νομιζομενα (fig. 48). C'est évidemment pour éviter un pléonasme tout-à-fait inutile, que le traducteur grec a négligé ici l'expression *chaque mois*, que le traduc-

teur des textes égyptiens avait répétée pour être plus clair et plus positif.

Notre groupe hiéroglyphique se présente une dernière fois dans le texte de Rosette ; c'est dans la dernière partie de la 13e ligne, où il est dit, qu'on permet aux simples particuliers de faire élever une chapelle au dieu Épiphane dans leurs maisons, et d'y célébrer les panégyrics et les fêtes de *chaque mois* et de *chaque année* : mais ici le texte grec (d'accord cependant avec le démotique) omet l'expression *chaque mois*, et porte simplement celle de *chaque année*.

Tous ces rapprochemens me semblent, Monsieur, devoir suffire pour établir désormais en fait, que les Égyptiens voulant représenter l'idée *mois*, *μην*, ⲉⲃⲟⲧ figuraient, comme Champollion l'a révélé, le premier, *le disque de la lune les cornes tournées vers le bas*, *une étoile*, *et le disque du soleil*. Je finirai en observant que Horapollon nous apprend les motifs qui déterminèrent le choix du *croissant renversé* pour représenter symboliquement l'idée *mois*. Il s'exprime dans les termes suivans : « Ἐπειδὴ φασιν, εν τῇ ανατολῇ πεντεκαιδεκα μοῖραι ὑπάρχουσι, πρὸς τὸ ἄνω τοῖς κερασιν εσχηματίσθαι· ἐν δὲ τῇ ἀποκρούσει, τὸν αριθμὸν τῶν τριακοντα ἡμερων πληρώσασαν, εἰς τὸ κάτω τοῖς κερασι νεύειν. » « Parce que, dit-on, dans son mou- » vement ascendant qui se compose de 15 parties (ou » *jours*) la lune se montre avec les cornes *dirigées*

» *vers le haut*, et que dans son mouvement descen-
» dant, lorsqu'elle accomplit les XXX jours, ses
» cornes sont *dirigées vers le bas*. »

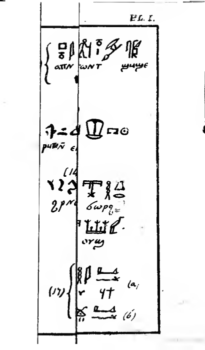
Il nous reste maintenant à examiner la suite des expressions qui forment le tableau de feu Champollion; mais ce n'est que dans une prochaine lettre, que je me propose, Monsieur, de vous entretenir sur ce sujet. Elle renfermera donc l'analyse des expressions particulières qui servent à la notation de chaque tétraménie et de chaque mois, une indication de l'origine des noms oraux des mois mêmes, l'expression des jours épagomènes, celle enfin de l'idée générale *année*.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer, en attendant, le nouvel hommage de ma reconnaissance et de ma parfaite amitié.

FRANÇOIS SALVOLINI.

Paris, Octobre 1832.

PARIS. — IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint Louis, N° 46, au Marais


aπN ωNT ωyωe
puπN e
(14
2pN бωpg
oyω
(17)
r 4+
(a)
(b)


MC

